

La police nationale recrute de futurs officiers de police



Vous avez moins de 45 ans et un bac+3 (licence ou équivalent),
vous recherchez un emploi à responsabilité tout en encadrant et en dirigeant une équipe,
vous êtes organisé,
vous êtes dynamique,
vous avez l'esprit d'analyse et de synthèse,
vous savez travailler en équipe,
rejoignez-nous, devenez officier de police !

Les [inscriptions](#) sont ouvertes **jusqu'au 19 octobre 2026**.

Les premières épreuves débuteront du 5 au 7 janvier 2027.

Au cours de votre carrière, vous accéderez à des emplois à responsabilité en adéquation avec votre grade (capitaine, commandant, etc.).

Placé sous l'autorité d'un commissaire de police, vous le seconderez ou le suppléerez dans l'exercice de ses fonctions. Vous assurerez le commandement opérationnel des services en coordonnant l'action des gardiens de la paix.

En commissariat, vous pourrez exercer des fonctions de direction de certains services, être chargé d'investigation et de recherche, être chargé d'assurer, dans un service fonctionnant 24 h/24, le suivi judiciaire urgent des interventions de police secours.

Vous pourrez aussi assurer des fonctions d'expertise supérieure en matière de police et de sécurité intérieure. Vous pourrez être responsable de la sécurité d'un secteur de sécurité publique, en charge de missions de renseignement ou d'enquête, responsable de services de maintien de l'ordre. Officier de police judiciaire, vous conduirez les enquêtes qui vous seront confiées ou dirigerez l'activité d'un groupe opérationnel ou d'une unité spécialisée.

Rémunération (nette/mois) au 1^{er} janvier 2026

En Île-de-France : début de carrière 2 601 euros, fin de carrière 5 413 euros.

En province : début de carrière 2 439 euros, fin de carrière 5 196 euros.

Informations (conditions d'accès, épreuves...) et inscriptions : <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/nos-voies-dacces/devenir-policier/off/ext>

Une question, un renseignement ? Contactez-nous :

- par téléphone au n° vert 0800 22 0800 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h) ;
- par mail en remplissant un [formulaire de contact](#) sur le site de la police nationale ;
- en échangeant avec les e-ambassadeurs policiers de la plateforme [Objectif Police](#) ;
- en [rencontrant](#) les délégués au recrutement sur les salons et forums ou dans leurs locaux ;
- en [contactant](#) les délégués au recrutement de votre zone géographique.

+ d'informations sur notre site carrière :

<https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre>